

suivi du dossier :

Vannes, le 12 octobre 2018

CONVOCAATION

(application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires titulaires, complété par l'article 2 du décret 94.874 du 7 octobre 1994 pour les fonctionnaires stagiaires)

Brest :

Alain Billy
0618547666

Cher(e) collègue,

Rennes :

Anne Gilet
0664379492

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du SNEP-FSU, tu es invité(e) en tant que stagiaire à participer au STAGE spécial du SNEP-FSU Rennes qui se tiendra :

* **Le jeudi 22 novembre 2018 de 13h30 à 17h00**
au siège de la FSU
14 rue Papu - 35000 RENNES

* **Le jeudi 22 novembre 2018 de 14h00 à 17h00**
à la FSU
Place Edouard Mazé - 29200 BREST

L'ordre du jour est le suivant :

- Droits et Devoirs du Fonctionnaire
- Carrière : Avancement et PPCR
- Mutation : principes, enjeux, règles,
- Stratégies et conseils individuels (temps réservé aux syndiqués)
- Questions diverses

Cette convocation valant demande d'autorisation d'absence doit être déposée auprès de ton chef d'établissement ou de service au moins 1 mois avant la date de la réunion, **soit au plus tard le 19 octobre.**

Comptant sur ta présence,

Amicalement,

Pour le secrétariat académique du SNEP-FSU
Anne GILET

